

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE
SUR LA VIE
DE
LONDRES.
BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN.
CAPITAL—UN DEMI MILLION STERLING.
26 CORNHILL, LONDRES.
BUREAUX 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.
BUREAU LOCAL.
BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT.
A. LAROCQUE, ECR., F. R. FABRE, ECR.
H. L. ROUTH, ECR., W. LUNN, ECR.
MEDECINS CONSULTANTS.
F. T. BADGLEY, ECR., M. D.
H. PELTIER, ECR., M. D.
F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance sont réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés :

1. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.

2. La prime de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billels promissaires des assurés eux-mêmes.—Ces Billels peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4. Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans.

5. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

6. Un Bureau général pour l'Amérique Britannique du Nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émanées de suite.

Le Bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-haut, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au Bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit Bureau sans référence ailleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formulaires en blanc et toutes informations quelconques au Bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE,
Sur la Vie.
CAPITAL, £500,000 STERLING.
GOUVERNEUR:
LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.
BUREAUX PRINCIPAUX.
EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE.
MONTREAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.
CANAD.
BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N.º 49, MONTREAL.
DIRECTEURS.
D'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.
L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.
ALEXANDER SIMPSON, ECR., Cassier de la Banque de Montréal.
CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.
L'HONORABLE J. MCCORD.
L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.
B. H. LEMOINE, ECR., Cassier de la Banque du Peuple.
GEORGE W. CAMPBELL, M. D.,
Avisseur Médical.
JOHN ROSE, Q. C.,
Agent Légal.
ALEXANDER DAVIDSON PARKER,
Directeur.

Les grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en était formée par avance ses fondateurs. Le nombre de ceux qui au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE
Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions. Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE
Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS.
Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1854. Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du Bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable.

On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent.

A. DAVIDSON PARKER,
Directeur pour le Canada.
SOURCES DE PROVIDENCE.
M. S. GERMAIN, qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtellerie pour un prix modéré.
St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA
VIE DU CANADA.
(Canada Life Assurance Company.)
INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.
CAPITAL—£50,000.
BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.
HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT.
JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT.
Et Dix-huit Directeurs.
THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.
Bureau, Local, Montréal.
L'HON. JOSEPH BORRET, PRÉSIDENT.
JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.
Directeurs.
WILLIAM WORKMAN, ECR.
WILLIAM LYMAN, ECR.
G. E. CARTIER, ECR., M. P. P.
HEW RAMSAY, ECR., Gérant.
Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.
Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.
Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.
Quebec—Agent.—H. W. WELCH, ECR.
Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.
GERANTS DANS BAS-CANADA.
Soleil.—R. Harrower, ECR. Melbourne.—Thos. Tait, ECR.
St. Andrews.—Frank Fa- St. Hyacinthe.—Boucher de risch, ECR.
St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Robertson, ECR.
Huntingdon.—R. B. So- Hawksbury.—Georges Hamiltonville, ECR.
Stanstead.—F. Judd, ECR. Dunham.—Wm. Baker, ECR.
Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considerable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15	1 13 1	1 6 5	
20	1 17 4	1 9 11	
25	2 2 9	1 14 7	1 17 6
30	2 9 3	2 0 2	2 2 6
35	2 16 7	2 6 4	2 9 2
40	3 6 2	2 14 8	2 17 6
45	3 17 1	3 4 0	3 7 4
50	4 13 1	3 17 11	4 1 4
55	5 17 8	4 19 11	5 3 4
60	7 10 10	6 9 11	6 13 2

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurance en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré inure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

AGE A ATTENDRE.	50	55	60	65
20	2 14 2	2 5 7	1 19 10	1 16
25	3 9 7	2 16 7	2 8 3	2 2 2
30	4 13 2	3 12 4	2 19 7	2 11 8
35	6 12 3	4 15 5	3 14 9	3 2 9
40	10 12 9	6 15 3	4 18 6	3 18 11
45		10 13 2	6 16 5	5 1 6
50			10 14 11	7 1 5
55				11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Gér., des tarifs, prospectus, formulaires de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.
Montréal, le 5 mars 1850.

BAZAR! BAZAR!!
JEUDI prochain, 23 courant, un BAZAR s'ouvrira, sous le patronage des Dames de Charité, à l'Hôtel de M. Seraphino Gerardi, place Jacques Cartier.
Le profit de ce Bazar sera pour le Catéchisme de Persévérance des filles.
Montréal, ce 21 mai 1850.

MOIS DE MARIE.
NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DINANCES, CHEMIN DE LA CROIX; ETC., avec jolie reliure.
Prix 7s. 6d. la douzaine.
A vendre chez
Montréal, { E. R. FABRE et Cie.
2 Avril 1850. } Rue St. Vincent N.º 3.

EAU PLANTAGÈNE.
LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos BÉRIAU, Marchand Grocier, Place JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGÈNE où il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public.
CHARLES LAROCQUE Agent
Montréal, 26 octobre 1849.

MANUEL
DES
Sociétés de Tempérance
DEDIÉ
A LA JEUNESSE DU CANADA,
PAR LE REV. C. CHINQUY, Ptre.
LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer MM. Les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.
Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.
J.-BTE. ROLLAND.
Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!!
On imprime à ce Bureau:
Adresses,
Étiquettes,
Billets d'Invitation,
Lettres funéraires
Et JOBS de toutes façons;
S'adresser à
JOSEPH RIVET.
Imprimeur des Mélanges Religieux, 106 St. Denis près de l'Évêché.

AUX ÉMIGRANTS A CHICAGO.
LES familles qui se proposent d'émigrer à CHICAGO feront bien de lire la lettre suivante qui nous est adressée de Buffalo. Elles verront qu'il est plus avantageux de prendre passage à Montréal que pour jusqu'à Buffalo; car, quand elles ont payé le pas jusqu'à Chicago, on leur fait souvent attendre deux jours pour le vaisseau qui leur est destiné. De manière que leur voyage est retardé et leurs dépenses augmentées par leur résidence forcée à Buffalo. Si elles arrivaient à Buffalo sans engagement, elles seraient libres de prendre le premier vaisseau venu pour les conduire à leur destination.
BUFFALO.
M. L'ÉDITEUR.—Voulez-vous bien mentionner dans les colonnes de votre journal que la plupart des passagers sur cette route qui viennent de Montréal, sont grossièrement trompés quand ils payent leur passage pour jusqu'à Chicago. Ils demeurent quelques fois ici deux jours attendant le steamer; tandis que s'ils payaient leur passage seulement jusqu'à Buffalo, ils ne seraient pas retardés sur leur route, mais ils pourraient prendre le premier steamer qui laisserait le port.
Votre, etc.
JOSEPH HOMIER.
10 mai 1850.

CURRICULUM LATINUM
AD USUM JUVENUTIS.
LES Soussigné viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:
Extraits de Cornelius Nepos.
Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce.
Quatre livres des Commentaires de César.
Cicéron sur l'Éloquence.
Cicéron sur l'Amitié.
Vie d'Agricole, par Tacite.
Prix 5s. 6d.
Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.
Le volume de Poésie contient:
Les 3 premiers Livres de l'Énéide.
Les Géorgiques de Virgile.
Les Odes d'Horace.
Les Fastes d'Ovide.
Prix 5s. 6d.
Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d.
ARMOUR et RAMSAY.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Église, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage par les fabriques, boutiques, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme olibanum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés.
Les avances libérales qu'il a reçues des premières maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désireraient faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir.
Jn. Roy.
Montréal 27 septembre 1849.

BUSTE DE
MGR. DE MONTREAL,
LE Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Bullet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les livrer.
Ce Buste est de grandeur naturelle et a fait l'admiration des Connaisseurs par sa ressemblance parfaite.
Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Églises, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiniquy, etc., etc.
P. E. PICAUT.
Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours.
Le Soussigné a aussi de beaux ENFANS JESUS en cire, de différentes grandeurs pour Églises et Chapelles, etc.
Montréal, 23 Octobre 1849.

NOTICE SUR L'EXHUMATION
ET LE
78ME ANNIVERSAIRE
DE LA
REV. MÈRE YVONNE,
(DÉCÈDE LE 23 DEC. 1771) FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPERIEURE DES Sœurs DE LA CHARITÉ, DITES Sœurs GRÈSES, DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL.
A vendre à ce Bureau
Montréal, 28 Décembre, 1849.

MANUEL
DES
Sociétés de Tempérance
DEDIÉ
A LA JEUNESSE DU CANADA,
PAR LE REV. C. CHINQUY, Ptre.
LES Soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants:
Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8
Do do do do in-12
Do do do do in-18
Do des Ecoles chrétiennes in-12
Gymnase moral, in-12
Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36
Do des petits enfants in-32
Do des enfants pieux, in-32
Do de l'enfance chrétienne, in-18
Do Moral et Littéraire, in-12
Do Instructive et amusante, in-18
Do Catholique de Lille, in-18
Etc., etc., etc.
— A VENDRE :
Un assortiment très varié LE LIVRE DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits.
LA REMISE DES DROITS EST ACCORDÉE AUX ACHÉTEURS.
E. R. FABRE et Cie.
Rue St. Vincent, No. 3, }
21 mai 1849. }

LE MOIS DE MAI.
LE Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, D'UN ACTE DE CONSECRATION et de plusieurs SALUTATIONS A LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même prix.
J.-BTE. ROLLAND.
No. 24, rue St. Vincent.
Montréal, 19 avril 1850.
LES Marguilliers de la Paroisse de St. Herms recevront des souscriptions pour les réparations de l'Église Paroissiale, jusqu'au 17 JUIN prochain.
Pour Plans et Devis, s'adresser au Presbytère.
P. POULIN, Ptre.
Montréal, le 3 mai 1850.

ATTENTION!!!
A VENDRE,
TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE,
Avec une préparation à la Fête de la naissance de N.º J.-C.
Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'Italien, d'après la dernière Édition de Rome.
PRIX : Un Ecu la Douzaine.
Montréal, 14 décembre 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE,
D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39

COUR DU BANC DE LA REINE.	JANV.	FÉVR.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUIL.	AOÛT.	SEPT.	OCTO.	NOV.	DEC.
Comme Cour d'Appel... Québec.....	7-18						1-12					
Montréal.....			1-12							1-12		
Comme Cour Criminelle... Québec.....	20-											
Montréal.....			14-									
Trois-Rivières.....		2-										
Sherbrooke.....		12-										
COUR SUPÉRIEURE. (a) Québec et Montréal.....				1-20								
Trois-Rivières.....		12-25				1-14					1-14	1-20
Sherbrooke.....							16-27					
COUR DE CIRCUIT. (b) Québec.....										19-29		
Rimouski.....	19-28				19-28							
Kamouraski.....		1-10				1-10					1-10	
St. Thomas.....		13-22				13-22					13-22	
St. John's.....		16-25				16-25					16-25	
Leeds.....			1-10				1-10					1-10
Beauce.....			13-22				13-22					13-22
Lotbinière.....								7-16				
Portneuf.....	7-16					7-16						
Saguenay.....			1-10				1-10					
Chicotimi II Montréal.....										1-10		
Berthier.....	21-30				21-30				21-30			
L'Assomption.....		1-10				1-10					1-10	
Terrebonne.....		12-21				12-21					12-21	
Deux-Montag.....	7-16				7-16				7-16			
Ottawa.....	20-29				20-29				20-29			
Vaudreuil.....						1-10						1-10
Beauharnais.....		1-10				1-10						1-10
St. Jean.....	10-19	12-21				10-19					10-19	
Missisquoi.....	21-30					21-30					21-30	
St. Hyacinthe.....	10-19					10-19					10-19	
Richelieu.....	21-30					21-30					21-30	
District des Trois-Rivières.....												
Trois-Rivières.....												
District de St. François.....					10-19				10-19			
St. Raymond.....												1-10
Faton.....												1-10
Stanstead.....												15-24

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puisnés.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et neuf Juges puisnés.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges.
(a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, ecus actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, causes exparates, motions, etc.
(b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, ecus actuel.
* La Cour de Circuit, pour les Circuits de Québec et Montréal, respectivement, devra siéger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté.
† La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année.
‡ La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année.
§ La Cour de Circuit, pour le Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

ETABLISSEMENT DE RELIEURE.
Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.
LE Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.
M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.
Z. CHAPELEAU.
Montréal, 2 mai 1849.

L. P. Boivin.
Coin des rues
NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.
AVERTI de nouveaux ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques-quartier.
Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc.
Montréal, 26 mai.

LIVRES NOUVEAUX.
LES Soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants:
Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8
Do do do do in-12
Do do do do in-18
Do des Ecoles chrétiennes in-12
Gymnase moral, in-12
Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36
Do des petits enfants in-32
Do des enfants pieux, in-32
Do de l'enfance chrétienne, in-18
Do Moral et Littéraire, in-12
Do Instructive et amusante, in-18
Do Catholique de Lille, in-18
Etc., etc., etc.
— A VENDRE :
Un assortiment très varié LE LIVRE DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits.
LA REMISE DES DROITS EST ACCORDÉE AUX ACHÉTEURS.
E. R. FABRE et Cie.
Rue St. Vincent, No. 3, }
21 mai 1849. }

ATTENTION!!!
A VENDRE,
TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE,
Avec une préparation à la Fête de la naissance de N.º J.-C.
Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'Italien, d'après la dernière Édition de Rome.
PRIX : Un Ecu la Douzaine.
Montréal, 14 décembre 1849.

ATTENTION!!!
A VENDRE,
A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE,
Avec une préparation à la Fête de la naissance de N.º J.-C.
Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'Italien, d'après la dernière Édition de Rome.
PRIX : Un Ecu la Douzaine.
Montréal, 14 décembre 1849.

AUX FABRIQUES.
A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique.—Les conditions seront très-faciles.—S'adresser à
J. B. THOMAS.
Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth.
Montréal, 2 mai 1849.

DAMIS PAUL,
ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.
P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet.
Montréal, 9 Nov. 1848.
L. A. HUGUET LATOUR,
Notaire, No. 16, rue St. Vincent.
Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.
LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.
Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part.
Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.
Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.
Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, aux Éditeurs des Mélanges Religieux à Montréal.
PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et